

## SAINT-XANDRE

# Le projet Godet attise les passions

Samedi 12 septembre, plus d'une centaine de personnes, en grande majorité des riverains du domaine de la Sauzaie, a répondu présente à l'invitation des cognacs Godet, afin de découvrir le projet de transfert in situ du siège de l'entreprise actuellement installée à La Rochelle. Dix-huit mois en arrière, les cognacs Godet sont devenus propriétaires du château construit au XVI<sup>e</sup> siècle. « Notre volonté est de créer le premier vignoble français de cognac en biodynamie », explique Cyril Godet le directeur commercial de l'entreprise.

Il en passera d'abord par la plantation de quelques rangs de vignes, véritable laboratoire expérimental. Il appartiendra par la suite aux agriculteurs locaux de s'approprier ou non le projet. Sur ce point-là, tout le monde est à l'unisson. Tout comme sur le fait que la famille Godet s'est engagée à restaurer le château, véritable témoin du siège de La Rochelle.

### Zone industrielle

Là où ça coince pour certains, et plus particulièrement pour l'association des Amis de la Sauzaie, c'est sur le déclassement, dans le nouveau Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de la Communauté d'agglomération (CdA) de



Cyril Godet, directeur commercial des cognacs Godet, s'attend à voir le permis de construire du site être attaqué. PHOTO Y.P.

La Rochelle, de cette zone naturelle en une zone industrielle. Pour Cédric Augé, à la tête d'une ferme bio entre Saint-Xandre et Dom-pierre-sur-mer, il ne peut y avoir d'alternative : « Pas de zone industrielle à la Sauzaie. » Même si du côté de Cyril Godet : « Le projet a une implication environnementale maximum et son intégration paysagère fondamentale. »

D'ici trois ou quatre ans, le directeur commercial de la marque, même s'il s'attend à ce que le permis de construire non encore déposé soit attaqué, espère bien voir sortir de terre une architecture en-

gagée de 3 500 mètres carrés de bâtis. Ils comprendront deux chais de vieillissement, un site d'embouteillage, trois lieux d'entreposage et des bureaux. Cette mutation du quartier de Laleu vers la Sauzaie permettra la création de 15 emplois. Cyril Godet l'assure. Un point économique que ne discutent pas également les opposants au projet. Reste ceux qui se projettent dans une nouvelle ère : « Et si c'était à notre industrie de s'adapter effectivement à de nouveaux sites ? » La question a été posée. Godet en aura peut-être la réponse.  
**Yannick Picard**